Les Grands Sites de France, territoires de référence pour les paysages contemporains ?

Régis Ambroise

Président du Collectif des paysages de l'après-pétrole[1]

Dans les années qui ont suivi la conférence de Rio en 1992, les problématiques de développement durable étaient sur toutes les lèvres. Au départ, les politiques de développement durable avaient pour objectif d'éviter les pollutions engendrées par le développement économique et industriel. En même temps, les textes fondateurs évoquaient l'économie des ressources fossiles. Il s'agissait d'en laisser pour nos descendants. Mais la logique générale restait de supprimer les désavantages de notre mode de fonctionnement.

Puis à partir de 2005, avec la crise pétrolière, est apparue une rupture générale dans notre perception des enjeux de l'époque. On savait bien que le pétrole polluait, mais on a brutalement compris que cette ressource était limitée, puisque fossile. Le pétrole ayant été à l'origine du développement industriel du XXe siècle, c'était notre moteur qui allait être remis en cause. Le jour où le pétrole viendra à manquer, ou même simplement lorsqu'il sera devenu beaucoup trop cher, nous ne pourrions plus fonctionner comme aujourd'hui.

L'émergence, dans les mêmes années, de la question du climat a fait office de deuxième choc. Elle est aujourd'hui devenue centrale. Puisque l'évolution du climat est liée aux ressources fossiles, dont l'utilisation augmente la température terrestre, elle remet en question notre mode de développement lui-même.

Ceux qui s'intéressaient à la question du paysage avaient bien entendu été amenés à travailler sur la question du développement durable. Ils se sont ensuite demandé ce que le paysage pouvait apporter dans la réflexion sur de nouveaux modèles de développement limitant l'usage du pétrole. Car sans lui, plus de voitures, de tracteurs ni d'engrais chimiques.

Comment agir pour trouver des alternatives ? La question du paysage ne peut-elle trouver dans cette réflexion un rôle nouveau, une justification bien plus forte que celle qu'elle endossait dans les années 1980 ? À l'époque, on cherchait à l'adapter à la dynamique industrielle en remettant un peu d'âme et de beauté dans un monde bétonné. Aujourd'hui, avec la remise en cause de notre mode de développement, l'interrogation est beaucoup plus grave. Le paysage, qui ne faisait plus partie des éléments des aménageurs, n'a-t-il pas aujourd'hui une place essentielle à retrouver pour apporter des solutions, mobiliser et tenter d'avancer ?

Nous sommes un petit groupe à avoir commencé à réfléchir à cette question. Parmi nous, Odile Marcel, philosophe, et Baptiste Sanson de la Bergerie de Villarceaux, gérée par la Fondation pour le progrès de l'Homme. Nous avons publié un petit livre, Paysages de l'après-pétrole[2], chacun des 25 auteurs écrivant en son nom.

Le paysage comme lieu de mémoire de l'idée de projet

L'intervention de Jean-Luc Cabrit était intéressante de ce point de vue. Plutôt que les objets du début, ce sont aujourd'hui des territoires que l'on tente de protéger. Or ces territoires sont l'expression de projets de société datant d'une autre époque. Dans l'ensemble, le XIXe siècle fut un siècle en pointe pour les questions de paysage. Après la Révolution, les conditions étaient réunies pour développer

1. Coauteur avec Odile Marcel de « Aménager les paysages de l'après pétrole » ECLM, octobre 2015
2. Paysages de l'après pétrole sous la direction d'Odile Marcel et Baptiste Sanson, Passerelle N°9 05/2013 www.coredem.info

la ruralité. Un grand nombre de nos paysages sont donc situés sur des territoires marqués par le XIXe siècle. Sur le site de la montagne Sainte-Victoire, en dépit des dégradations, des murets de terrasses et des olivettes sont encore visibles.
En définitive, les Grands Sites ont souvent connu un dynamisme industriel bien moindre qu'ailleurs. Les marques qu'on y trouve sont donc celles d'un projet de société antérieur à l'industrialisation. Qui protège un Grand Site protège l'idée même du projet. Au XXe siècle, nous n'avons pas vécu de projet de paysage affirmé tandis qu'au XIXe ont été produits des dessins et des manuels d'agriculture prenant en compte à la fois les aspects techniques et agronomiques et les questions paysagères, au sens de mises en scène. Olivier de Serre déjà au XVIIe siècle parle par exemple du théâtre de l'agriculture – que l'on magnifie – et du ménage des champs, la partie technique.
Aujourd'hui, il est donc très intéressant que les sites, qui protègent, expliquent qu'ils mettent en valeur l'idée d'un projet et que pour obtenir de beaux paysages, il est nécessaire de définir un projet de paysage correspondant aux enjeux de notre société.

Les Grands Sites, lieux d'inspiration

Les marques anciennes qui subsistent sur les Grands Sites datent d'époques antérieures à l'usage du pétrole, lorsque les hommes se développaient et nourrissaient le monde en utilisant essentiellement les ressources locales dont ils disposaient, à savoir les sols, l'eau, la pierre, les animaux, les arbres et la force humaine. Pour remplacer le pétrole, nous aurons certainement à nous inspirer de certaines formes ayant existé et que nous devrons adapter à notre époque, puisque là où travaillaient dix paysans, il n'en reste plus qu'un. Chaque territoire devra retrouver les moyens de fabriquer l'énergie qui lui est nécessaire en utilisant ses ressources particulières, qu'elles soient hydrauliques, éoliennes ou lumineuses.
Les réponses seront différentes d'un endroit à un autre. Installer des éoliennes dans toute la France reviendrait à appliquer le même type de logique que celle ayant prévalu au cours de la période industrielle, où des modèles ont été généralisés sans tenir compte des spécificités de chaque territoire. Or les Grands Sites portent une attention toute particulière à la qualité, à la singularité et à l'origine de leur territoire. Ils sont donc susceptibles d'engager des politiques de développement fondées sur les ressources et les atouts à même de nous permettre d'avancer dans la mesure où ils règlent les problèmes locaux.
En ce sens, les Grands Sites peuvent devenir un modèle. En effet, le mode d'aménagement du territoire se contente aujourd'hui toujours de généraliser des modèles même « verts » alors que le paysage apporte une attention à l'espace et aux singularités de chaque territoire. Pour penser global et agir local, il faut être capable de comprendre comment le local s'organise.

Les Grands Sites, durables par nature

Nous avons évoqué ce matin les questions de la protection, de la gestion et de la création. Ces termes sont issus de la Convention européenne du paysage, qui concerne les paysages aussi bien ordinaires que remarquables. Dans les exemples qui ont été apportés, les Grands Sites sont centrés sur l'idée de protéger des paysages anciens mais, comme ils doivent être évolutifs, les questions de la gestion et de la création sont directement liées.
En réalité, les Grands Sites sont soumis à une sorte d'obligation de durabilité de leurs paysages. Sur la montagne Sainte-Victoire par exemple, les agriculteurs qui seront mis en place devront pratiquer une agriculture durable, centrée sur les singularités historiques et géographiques de ce territoire, et non fondée sur le pétrole et l'industrialisation. De même, la durabilité est souvent au cœur des projets architecturaux des Grands Sites. Le mode de développement de ces Sites, qui prend en compte simultanément la protection, la gestion et la création pourrait donc servir de modèle à des territoires plus ordinaires.

Les Grands Sites comme vitrines

Au vu de leur fréquentation élevée, les Grands Sites sont des lieux propices à la diffusion d'idées. Leurs solutions en matière agricole, architecturale, urbaine, muséographique ou d'accueil du public sont observées, voire passées au crible par les visiteurs. Le moindre accroc, comme le coût d'accès actuel au Pont du Gard, prend une dimension beaucoup plus importante que partout ailleurs. Du fait de cette nécessité d'entrer dans une démarche de qualité totale, les Grands Sites de France labellisés sont reconnus comme des modèles.

Les Grands Sites, modèles organisationnels

Au départ, seule la commune du Grand Site était incluse dans la démarche. Rapidement, des structures intercommunales ont été créées, ce qui correspond tout à fait aux nouveaux modes de gestion des territoires. En effet, il est impossible d'affronter seul les difficultés. Il s'agit donc de s'élargir afin de répartir la richesse générée par un Grand Site sur l'ensemble du territoire, qui doit en retour s'engager dans sa dynamique de qualité.

Grands Sites et beauté

A la différence de ce qui est mis en avant dans les modèles agricoles, de développement et d'aménagement du territoire classiques, les Grands Sites parlent de « beauté » et de « qualité du cadre de vie », et trouvent légitime d'avoir recours à ces mots. Leur modèle pourrait donc remettre à l'ordre du jour, dans les politiques d'aménagement du territoire, l'idée que les aménageurs ont à travailler à la fois pour créer des espaces fonctionnels sur le plan durable et pour obtenir une qualité esthétique et du cadre de vie.

Grands Sites et participation

S'inspirer des Grands Sites permettrait d'éviter de passer d'un modèle technique industriel à un modèle technique « vert » intégrant peu les populations. En 2012, les Rencontres annuelles du RGSF et le Congrès des Parcs Naturels Régionaux avaient été centrés sur la participation et les échanges sur les valeurs entre les gestionnaires et la population. La problématique de faire participer la popula-

Grand Roc et Laugerie Haute, Vallée de la Vézère.

© Alain Freytet

tion aux projets de territoire est très intéressante. Les gens peuvent donner leur avis sur les aspects techniques, car ils sont experts de leur territoire, mais également esthétiques ou en matière de prise en compte de leurs besoins et de leurs envies. Et l'envie d'avoir le droit au paysage et à la beauté fait partie de la vie.

Dans cette période de mutation profonde que les politiques doivent engager dès aujourd'hui, nous avons l'opportunité de quitter une ère où la question de la beauté dans l'aménagement du territoire était devenue taboue. Dans les sites, des gens du monde entier viennent admirer la même chose. Derrière les différences de point de vue, il existe donc bien un dénominateur commun suffisamment puissant pour que tout le monde adhère à un même enjeu.

La question de la beauté permet de nous rejoindre et de faire en sorte que nous nous ressentions davantage de cette humanité dans laquelle nous sommes tous des pions. Sa prise en compte devrait donc avoir lieu quel que soit le niveau de beauté d'un territoire, et plus encore dans les territoires dégradés. Une friche industrielle refaite doit redonner envie aux gens de pouvoir y habiter. En 2014, nous avons organisé un colloque intitulé « Solutions paysagères pour territoires en transition ». Il posait la question suivante : comment le paysage peut-il devenir un outil au service de solutions à trouver[3] ? Les Grands Sites offrent certaines de ces solutions. ■

3. Actes du colloque « Paysages de l'après-pétrole, solutions paysagères pour territoires en transition » 20 novembre 2014 disponible sur www.paysages-apres-petrole.org